

Note sur le secteur des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) du Niger

1^{er} trimestre 2021

Juin 2021

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. L'ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITES DES SFD.....	3
1.1 Nombre de SFD en activité.....	3
1.2- Evolution du nombre des membres/clients/bénéficiaires.....	5
1.3-Evolution de l'intermédiation financière des SFD.....	6
1.3.1- Répartition par taille et par forme juridique.....	6
1.3.2- Evolution des ressources.....	8
1.3.3 Respect des normes prudentielles.....	11
1.4 Les indicateurs de performance financière.....	13
1.5 Indicateurs de qualité.....	14
2.1 Répartition de la clientèle par SFD.....	14
2.2 La Collecte de l'épargne.....	14
2.2.1 Répartition par SFD.....	14
2.3 Activités de crédits.....	15
2.3.1 Encours de crédits par SFD.....	15
2.3.2 Qualité du portefeuille de crédits par SFD	15
2.4 Situation Financière.....	16
2.4.1 Situation des actifs.....	16
2.4.2 Situation des fonds propres.....	16
III- SITUATION DES LIQUIDATIONS ET DES ADMINISTRATIONS PROVISOIRES.....	16
3.1 Situation des liquidations des SFD.....	16
3.2 Situation des administrations provisoires.....	16
CONCLUSION.....	17
ANNEXE.....	18

INTRODUCTION

Au 1^{er} trimestre 2021, le secteur de la Microfinance, compte trente-sept (37) SFD dont trente (30) Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et de Crédit (IMCEC) et sept (7) Sociétés Anonymes (SA).

Parmi les IMCEC, on dénombre deux (2) réseaux, le Mouvement des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (MCPEC) et l'Union des Caisses Mutuelles du Niger (UCMN). Les deux (2) réseaux totalisent vingt et une (21) caisses de base.

Il convient de noter qu'une société de microfinance en l'occurrence AL IZZA FINANCE ISLAMIQUE est agréée au cours de ce trimestre, portant ainsi le nombre d'institutions réalisant des opérations de finance islamique à deux (2) dans le secteur de la microfinance, avec la particularité pour TAADA-MOUN S.A d'offrir en plus des produits de finance conventionnelle et islamique à travers une fenêtre

La présente situation est établie sur la base des données de trente- trois (33) SFD, soit 97% des institutions du secteur.

Les données de ASUSU SA prises en compte dans cette situation sont celles certifiées par le CAC pour l'exercice 2019. Par ailleurs, celles de CECA N'GOR de Goudoumaria ne sont pas prises en compte du fait de leur indisponibilité à une date plus ou moins récente. Les données de TAADAMOUN SA, GANI FINANCE SA et AL IZZA FINANCE ISLAMIQUE SA agréées récemment, ne sont pas disponibles.

Cette note est établie sur la base de données du 1^{er} trimestre 2021 et s'articule autour de trois (3) points principaux :

- l'analyse des principaux indicateurs d'activités de l'ensemble du secteur (I) ;
- la situation des parts de marchés des neuf (9) SFD les plus importants (II) ;
- la situation des liquidations et administrations provisoires (III).

I. L'ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITES DES SFD

1.1 Nombre de SFD en activité.

Le nombre de points de services des SFD ressort à cent quatre un (141) au 31 mars 2021 contre cent quatre-huit (148) un an plutôt, soit une baisse de 4,73%. Cette baisse s'explique essentiellement par la restructuration des points de services de ASUSU SA qui passe de trente-six (36) points de services à douze (12) au 31 décembre 2020.

La répartition des points de service, selon la forme juridique et la taille des SFD se présente comme suit :

Graphique N°1 : répartition des points de service en SA -Réseau et IMCEC Isolés.

Source : ARSM

La répartition en SA ,Réseau et IMCEC Isolés par forme juridique des SFD montre que les sept (7) SA ont 37 points de services, soit 26% de l'ensemble du secteur. Les IMCEC regroupent 74% des points de services répartis comme suit : les IMCEC isolés au nombre de 28, ont 65 points de services, soit 46% et les deux (2) réseaux avec leurs caisses de base, totalisent 39 points de services, soit 28%.

De cette situation on en déduit une tendance des SA et des réseaux à occuper de plus en plus le territoire (76 points de services pour huit (9) SFD, soit 54% des points de services).

Tableau N°1 : Répartition des points de service selon la forme juridique

Répartition	Nombre	Points de Service	Pourcentage
SA	7	37	26%
RESEAUX	2	39	28%
IMCEC Isolés	28	65	46%
TOTAL	37	141	100%

Source : ARSM

Tableau N°2 : Répartition des points de service selon la taille

	Nombre	Points de services	Pourcentage
Art 44	4	33	23%
Grande taille	5	65	46%
Moyenne taille	8	13	9%
Petite taille	20	30	21%
Total	37	141	100%

Source : ARSM

La répartition par taille des SFD montre que 46% des points de service sont détenus par les SFD de grande taille hors article 44 (65 points de service). Suivis des SFD de l'article 44 qui détiennent 23% (33 points de service). Les petites tailles représentent 21% et enfin les moyennes tailles 9%.

Tableau N°3 : Répartition selon la région

Agadez	Dosso	Diffa	Niamey	Maradi	Tillabéry	Tahoua	Zinder
2	2	2	19	3	5	3	1

La répartition selon la région montre que la majeure partie des SFD sont concentrés dans la région de Niamey avec 19 SFD soit près de 51%, suivie de la région de Tillabéry 5 SFD (14%). Les régions de Maradi et Tahoua dispose de 3 SFD par région et les régions d'Agadez, Dosso et Diffa qui dispose de chacun 2 SFD par région.

Tableau N°4 : Répartition des points de service selon la région

<i>Agadez</i>	<i>Dosso</i>	<i>Diffa</i>	<i>Niamey</i>	<i>Maradi</i>	<i>Tillabéry</i>	<i>Tahoua</i>	<i>Zinder</i>
9	23	3	40	21	14	16	15

La répartition selon la région montre que la majeure partie des points de services des SFD sont concentrés dans la région de Niamey avec 40 points de service soit près de 29%, suivie de la région de Dosso (23) puis celle de Maradi (21). La région de Diffa a le plus faible nombre de points de service (3) soit 2%. Ce qui pourrait s'expliquer par la situation d'insécurité dans la zone.

1.2- Evolution du nombre des membres/clients/bénéficiaires

Le nombre de membres /bénéficiaires ou clients ressort à 343 345 au 31 Mars 2021 contre 319 721 un (1) an plutôt, soit une augmentation de 7,39% par rapport à Mars 2020 et de 3,24% par rapport à décembre 2020. On peut donc conclure que le secteur de la microfinance intéresse de plus en plus les populations nigériennes.

Graphique n°2 : Evolution du nombre de membres/bénéficiaires

Source : ARSM

En termes de répartition par genre, les membres au 31 décembre 2020 sont constitués de :

- 159 386 Hommes, soit 46,24% ;
- 134 123 Femmes, soit 39,24% ;
- 49 836 Personnes morales, soit 14,51%.

Ainsi, compte non tenu des membres des groupements, les hommes ont le plus bénéficié des services des SFD.

Graphique N°3 : répartition du nombre des membres en SA -Réseau et IMCEC Isolés

Source : ARSM

La répartition en SA -Réseau et IMCEC Isolés fait ressortir respectivement que les bénéficiaires sont surtout des membres des SA 143 954 soit 41,93% et les clients des IMCEC isolées, 127 947 soit 37,26%.

Les Réseaux totalisant 71 444 membres représentent 20,81% du total des membres bénéficiaires ou clients.

La forte mobilisation de la clientèle par les SA, pourrait s'expliquer par l'importance de leur capacité financière par rapport aux mutuelles qui peinent à mobiliser des fonds stables.

1.3-Evolution de l'intermédiation financière des SFD

Au 1^{er} trimestre 2021, l'épargne mobilisée par le secteur ressort à **27 609 millions de F CFA** contre 23 985 millions au 1^{er} trimestre 2020 soit une évolution de 15,11%. Au 4^{ème} trimestre 2020 l'épargne était ressortie à 25 132 millions de F CFA. La hausse par rapport au 4^{ème} trimestre 2020 est de 9,86%.

Cette augmentation est due aux données réactualisées de ASUSU SA qui passe de 12 547 273 176 F CFA à 14 257 902 801 F CFA.

L'encours de crédits du secteur est ressorti à **28 279 millions** au 1^{er} trimestre 2021 contre 36 440 millions de F CFA un (1) an plutôt soit une baisse de 22,40%. Au 4^{ème} trimestre 2020 l'encours était ressorti à 35 901 millions de F CFA soit une baisse de 19,41% comparé au 1^{er} trimestre 2021.

Cette baisse est consécutive à la réduction de l'encours de crédits de ASUSU SA dont les données ont été réactualisées (-44%) passant de 17 823 324 227 F CFA à 10 062 611 179 F CFA.

Les créances brutes en souffrance d'un montant de 12 071 249 337 ont entraîné une forte dégradation du portefeuille de crédits des SFD liée essentiellement à la prise en compte de la situation d'ASUSU SA.

1.3.1- Répartition par taille et par forme juridique

Les principaux indicateurs d'activités des SFD du Niger au 1^{er} trimestre 2021 se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau N°3 : Répartition par forme juridique

Données à la date du 31/03/2021 Montant en Millions de F FCA						
	Membres	Encours Epargne	Encours crédits	Fonds propres	Créances en souffrance	Taux brut créances en souffrance
SA	143 954	18 093 577 023	18 736 588 058	-21 481 239 683	10 555 681 300	56,34%
RESEAUX	71 444	3 527 462 990	3 975 862 905	2 775 131 405	323 766 261	8,14%
IMCEC Isolés	127 947	5 988 902 989	5 566 804 250	4 275 274 157	1 191 801 776	21,41%
Total	343 345	27 609 943 002	28 279 255 213	-14 430 834 121	12 071 249 337	42,69%

Source : ARSM

Les SFD constitués sous forme de SA dominant le secteur au Niger, ils représentent 65,53% des dépôts, 66,26% des encours de crédits et -148,86% des fonds propres.

Ils sont suivis des IMCEC isolées qui représentent respectivement 21,69% des dépôts, 19,69% des crédits et -29,63% des fonds propres.

Les deux réseaux représentent 12,78% des dépôts, 14,06% des crédits et 19,23% des fonds propres.

Les SA ont le plus fort taux de dégradation du portefeuille de crédits, 56,34% contre 8,14% pour les réseaux, pour une norme de 5%, lié au fort taux de dégradation du portefeuille de crédits d'ASUSU SA.

Le fort taux de dégradation des SA (56,34%) est atténué légèrement par les meilleurs résultats obtenus par les autres SFD notamment les réseaux pour lesquels le taux ressort à 8,14% et 21,41% pour les IMCEC Isolées. Ce qui a entraîné un taux de créances en souffrance de 42,69% pour le secteur au 1^{er} trimestre 2020 pour une norme de 5%.

Tableau N°4 : Répartition par taille

Données à la date du 31/03/2021 Montant en Millions de F FCA							
	Nom bre	Points de services	Dépôts	Encours crédits	Fonds Propres	Créances en souffrance	Taux Crédits en souffrance
Art 44	4	33	20 022	19 624	-20 543	10 682	54,43%
Grande taille	5	65	4 839	6 384	5 173	1 024	16,04%
Moyenne taille	8	13	1 940	1 580	487	252	15,95%
Petite taille	20	30	809	691	451	113	16,31%
Total	37	141	27 610	28 279	-14 431	12 071	42,69%

Source : ARSM

Les quatre (4) SFD de l'article 44 constitués des trois (3) SA, et d'une coopérative, dominant le secteur avec 72,52% des dépôts, 69,39% des encours de crédits et -142,35% des fonds propres.

Les cinq (5) autres SFD de grande taille (hors ceux de l'article 44, ayant des encours de crédits ou de dépôts supérieurs à 500 millions FCFA) suivent avec 17,52% des dépôts, 22,58% des encours de crédits et -35,85% des fonds propres.

Les SFD de taille moyenne représentent 7,03% des dépôts, 5,59% de l'encours des crédits et -3,38% des fonds propres.

La part des SFD de petite taille est de 2,93% des dépôts, 2,44% de l'encours des crédits et -3,13% des fonds propres.

Le taux de dégradation du portefeuille des SFD de l'article 44 (54,43%) est plus élevé que toutes les autres catégories. Ensuite, vient celui des SFD de petite taille avec 16,31% ; puis, celui des SFD de grande taille sans art 44 avec 16,04% et enfin ceux de moyen taille avec (15,95%).

1.3.2- Evolution des ressources

1.3.2.1- Structure des ressources

Tableau N°5 : Structure des ressources

	31/03/2021	%
- Montants des Dépôts	27 609 943 002	92,70%
- Fonds propres hors subventions	-14 533 719 947	-48,80%
- Ressources affectées	1 358 459 643	4,56%
- Subventions	102 885 826	0,35%
- Emprunts	15 247 012 233	51,19%
Total	29 784 580 757	100,00%

Source ; ARSM

Les dépôts collectés par les SFD constituent la part la plus importante des ressources (92.70%) suivis des emprunts qui ressortent à 51,19%,

Il ressort de l'analyse de la situation, qu'elle se caractérise par des fonds propres négatifs du fait de la situation d'ASUSU SA (48% des ressources). Par ailleurs, le secteur les ressources affectées (1 358 459 643 F CFA soit 4,56%) et les subventions (102 885 826 F CFA soit 0,35%) mobilisées par le secteur, demeurent faibles.

Structure des dépôts

Tableau N°6 : Répartition des dépôts par terme au 31/03/2020 (en millions de F CFA)

	Libellés	Montants	Parts en Pourcentage
1	Dépôts à vue	10 534	38,15%
2	Dépôts à Terme	12 797	46,35%
3	Autres dépôts	4 278	15,49%
	Total	27 609	100,00%

Source : ARSM

La structure des dépôts fait ressortir une prédominance des dépôts à terme qui constituent 46,35%, de l'ensemble des dépôts. Les DAV représentent 38,15 % et les autres dépôts 15,49%. Le montant moyen par épargnant ressort à 80 415 F CFA pour un nombre d'épargnants de 343 345 au 1^{er} trimestre 2021.

➤ **Situation des emprunts**

Le montant total des emprunts au 1^{er} trimestre 2021 est ressorti à 15 247 012 233 F CFA contre 15 315 155 877 F CFA un an plutôt. Les SFD de l'article44 détiennent 94% des emprunts soit 14 312 618 266 F CFA.

En l'absence de subvention, de lignes de crédits et d'emprunts, les petits SFD n'ont pour principales ressources que les dépôts difficilement mobilisables.

➤ **Situation des fonds propres.**

Les fonds propres ont baissé au cours sur la période sous revue passant de 17 122 millions de F CFA au 1^{er} trimestre 2020 à -14 431 millions de F CFA au 1^{er} trimestre 2021. Ils étaient de 16 809 millions au 4^{ème} trimestre 2020.

La très forte dégradation des fonds propres au 1^{er} trimestre 2020 s'explique par la prise en compte de la situation des fonds propres de ASUSU SA qui impacte négativement l'ensemble du secteur.

Tableau N°7 : situation des fonds propres au 31 /03/2021

PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	31/03/2021	Part au 31decembre 2020
	-14 431 876 103	100,00%
Subventions d'investissement	102 885 826	-0,71%
Fonds affectés	1 358 459 643	-9,41%
Fonds de crédit	3 464 633 534	-24,01%
Proviions pour risques et charges	151 480 176	-1,05%
Provisions réglementées		0,00%
Emprunts et titres émis subordonnés	693 851 562	-4,81%
Dettes rattachées et titres émis subordonnés		0,00%
Fonds pour risques financiers généraux		0,00%
Primes liées au capital	179 250 270	-1,24%
Réserves	4 017 154 380	-27,84%
Écart de réévaluation des immobilisations	534 272 952	-3,70%
Capital	7 160 612 648	-49,62%
Fonds de dotation	2 395 236 114	-16,60%
Report à nouveau (+ou-)	-31 393 481 939	217,53%
Excédent des produits sur les charges	57 921 442	-0,40%
Résultat de l'exercice (+ou-)	-3 154 152 711	21,86%

Source : ARSM

1.3.2.2 Les emplois des SFD

Les ressources mobilisées par les SFD sont surtout employées pour la réalisation d'opérations de crédits à leurs membres/clients et placées dans les institutions financières sous forme de dépôts à vue ou à terme.

Tableau N°8 : Structure des placements

Libellés	1T2020	4T2020	1T2021
- DAV(*)	5 355	7 009	4 899
- DAT(*)	1 245	1 861	2 306
Total	6 600	8 870	7 205

Source : ARSM

Au 1^{er} trimestre 2021, les placements des SFD auprès des institutions financières ressortent à 7 205 millions de F CFA contre 6 600 millions de F CFA un (1) an plutôt, soit une hausse de 9%.

Les DAV représentent la quasi-totalité des placements avec un montant de 4 899 millions de francs CFA soit 68% des dits placements.

➤ **Evolution des crédits sur la période**

Tableau N°9 : Evolution de l'encours de crédits 31/03/2021 (en millions de F CFA)

	1T2020	4T2020	1T2021
Court terme	19 597	18 333	11 735
Moyen terme	9 114	9 027	2 850
Long terme	2 673	2 517	1 623
Crédits en souffrance	5 056	5 214	12 071
Encours Total	36 440	35 091	28 279

Source : ARSM

L'encours de crédits du secteur est ressorti à 28.279 millions de F CFA au 1^{er} trimestre 2021 contre 36 440 millions de F CFA un an plutôt soit une baisse de 22,40%. Il est composé principalement de crédits en souffrances (43%), de crédits à court terme (41%) moyen terme (10%), de crédits à long terme (6%).

Les crédits à court terme s'élèvent à 11.735 millions de FCFA, en baisse de 40% par rapport à fin Mars 2020.

Les crédits à moyen terme sont ressortis à 2.850 millions de FCFA, en baisse de 68% comparé à fin Mars 2020.

Les crédits à long terme ressortent à 1.625 millions de FCFA, en baisse de 39% comparé à fin Mars 2020. Il est à noter la part assez réduite des crédits long terme dans le poids de l'encours de crédits. Cette situation s'explique par l'insuffisance des ressources stables pour couvrir les emplois à long terme.

Quant aux créances en souffrance, elles s'établissent à 12 071 millions de F CFA à fin Mars 2021 contre 5 056 millions de F CFA à fin Mars 2020 soit une hausse de 138 % entraînant un taux de créances en souffrance de 42,69% à fin Mars 2021 contre 13 ,87% un (1) an plutôt.

➤ **Répartition des crédits octroyés selon l'objet**

Graphique N°4: Répartition des crédits selon l'objet

Source : ARSM

Le montant des crédits octroyés au 1^{er} trimestre 2021 ressort à 11 285 millions de F CFA. La répartition selon l'objet des crédits octroyés fait ressortir que la majeure partie des crédits sont des constitués des « Autres crédits » (45%), suivis des crédits de trésorerie (43%).

1.3.3 Respect des normes prudentielles

Tous les ratios prudentiels liés aux fonds propres ne sont pas respectés en moyenne au 1^{er} trimestre 2021 par les SFD du Niger du fait de la prise en compte de la situation d'ASUSU SA ayant rendu les fonds propres du secteur négatifs. Les ratios calculés représentent la moyenne des résultats des différents SFD du pays.

Tableau N°12 Respect des normes prudentielles

Ratio	Ratio	Norme	Ratio au 31/03/2021	Nombre respectant la norme	Pourcentage
-------	-------	-------	---------------------	----------------------------	-------------

R1	Risques auxquels est exposée une institution	200% max	60,14%	32/33	96,97% des SFD l'ont respectée
R2	Couverture des EMLT par des ressources stables.	100% min	134,51%	20/33	60,61% des SFD l'ont respectée
R3	- Ratio des prêts aux dirigeants.	10% max	-2,53%	31/33	93,94% SFD l'ont respectée
R4	Risques pris sur une seule signature	10% max	-1,39%	28/33	84,85% des SFD l'ont respectée
R5	Norme de liquidité	100% min	52,82%	18/33	54,55% SFD l'ont respectée
R6	Opérations autres que les activités d'épargne et de crédit	5% max	0,00%	33/33	100% des SFD l'ont respectée
R7	- Norme de capitalisation	15% min	-42,28%	18/33	54,55% SFD l'ont respectée
R8	Prises de participation	25%max	-0,13%	32/33	96,97% des SFD l'ont respectée
R9	- Financement des immobilisations	100% max	-51,28%	20/33	60,61% SFD l'ont respectée

1.3.3.1- Limitation des risques auxquels est exposée une institution

Les risques auxquels est exposé un SFD ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes. La norme est de 200% maximum.

Ce ratio se situe à 60,14% au 1^{er} trimestre 2021. Il était de 80,93% un (1) an plutôt. La norme est respectée. La moyenne sur la période est de 72,84%.

Un (1) SFD n'a pas respecté pas ce ratio.

1.3.3.2 Ratio de Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables.

La norme est de 100% minimum et a pour objectif d'éviter une transformation excessive des ressources à vue et/ou à court terme en emplois à moyen et long terme. Au 1^{er} trimestre 2021 ce ratio ressort à 134,51% contre 143,79% un an plus tôt.

La moyenne sur la période ressort à 153,75% pour une norme de 100% minimum. Le secteur arrive à financer les actifs immobilisés par des ressources stables.

Cependant, treize (13) SFD n'ont pas respecté cette norme soit près de 40% du secteur.

1.3.3.3- Ratio de limitation des prêts aux dirigeants et personnes apparentées.

La norme est de 10% maximum et a pour objet de prévenir le risque de concentration des prêts et engagements par signature en faveur des dirigeants. Au 1^{er} trimestre 2021, ce ratio ressort à -2,53% contre 4,1% un an plutôt. La moyenne sur la période ressort à 1,46%.

deux (2) SFD ne respectent pas cette norme soit près de 6% du secteur

1.3.3.4- Ratio de limitation des risques pris sur une seule signature

La norme est de 10% maximum. Le ratio au 1^{er} trimestre 2021, ressort à -1,39% contre 1,34% à fin Mars 2020. La moyenne sur la période ressort à 0,43%.

Cinq (5) SFD ne respectent pas cette norme soit près de 15% du secteur

1.3.3.5- Norme de liquidité

Ce ratio clé pour les SFD n'est pas respecté. Il ressort à fin Mars à 52,82% contre 109,27% à fin Mars 2020 pour une norme de 100% au minimum. La moyenne sur la période est de 88,93%.

Quinze (15) SFD soit près de 45% des SFD du secteur n'ont pas respecté la norme.

1.3.3.6- Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit

Le ratio ressort au 1^{er} trimestre 2021 à 0,0% pour une norme de 5%. Il était de 0,00% un an plutôt. La moyenne sur la période ressort à 0,00%.

Tous les SFD respectent cette norme.

1.3.3.7- Norme de capitalisation

Le ratio au 1^{er} trimestre 2021 ressort à -42,28% contre 25% un an plutôt pour une norme de 15% minimum. La moyenne sur la période ressort à 2.66%.

Quinze (15) SFD soit près de 45% des SFD du secteur n'ont pas respecté la norme.

1.3.3.8- Limitation des prises de participation

Ce ratio ressort au 1^{er} trimestre 2021 ressort à -0,13% pour une norme de 25% max. Il était de 17% en fin Mars 2021. La moyenne du secteur ressort à 5,69%.

Un seul SFD n'a pas respecté cette norme.

1.3.3.9- Financement des immobilisations

Au 1^{er} trimestre 2021, le ratio ressort à -51,28% pour une norme de 100% maximum. Il était de 77,18% un (1) an plutôt. La moyenne sur le secteur est 26,02% pour la période.

Treize (13) SFD n'ont pas respecté la norme. Soit près de 39% du secteur

1.4 Les indicateurs de performance financière

Tous ces indicateurs ne sont pas respectés.

Ainsi, la rentabilité des fonds propres n'est pas atteinte avec un taux de -94,97% pour une norme de 15% minimum.

Par ailleurs, les SFD du secteur ne génèrent donc pas de rendements suffisants à partir de leurs actifs pour lesquels le taux ressort négatif (-36,93%) pour une norme de 3% minimum.

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle au 1^{er} trimestre 2021 (6,57%) indique que le secteur ne génère pas suffisamment de produits à partir de ses opérations pour couvrir les charges que

celles-ci engendrent. Les SFD du secteur n'arrivent pas, à atteindre leur autosuffisance opérationnelle. La norme est de 130% minimum.

La marge bénéficiaire affiche en fin Mars 2021 un ratio de -1421,81% à l'échelle du secteur pour une norme de 20% au minimum. Il apparaît clairement que les revenus générés par l'activité n'ont pas permis de réaliser de marge suffisante pour permettre d'atteindre un équilibre financier souhaitable pour le secteur.

Le coefficient d'exploitation est ressorti à 370,33% au 1^{er} trimestre 2021, dépassant largement la norme fixée à un maximum de 60% pour les SFD faisant de l'épargne et du crédit.

1. 5 Indicateurs de qualité

Au 1^{er} trimestre 2021, la qualité du portefeuille des SFD ressort dégradée avec un taux de 42,69% pour une norme de 5% maximum. Ce taux est en hausse par rapport à fin Mars 2020 où il était de 13,87.

II- SITUATION ET PARTS DE MARCHE DES PRINCIPAUX SFD.

Le secteur de la microfinance est constitué au 1^{er} trimestre par trente- six (37) SFD agréés, mais l'essentiel des activités est dominé par neuf (9) institutions qui totalisent 91% de l'encours de crédits et 90% des dépôts. Ce sont : ASUSU SA, TAANADI.SA, ACEP SA, UCMN, CAPITAL FINANCE, ASUSUN RAYA KARKARA, MECREF, MCPEC, et COOPEC KOKARI.

2.1 Répartition de la clientèle par SFD

Au 1^{er} trimestre 2021, les neuf (9) principaux SFD du secteur totalisent 81% des membres clients du secteur contre 78% un an plutôt. Leur sociétariat/clientèle a légèrement augmenté (3%) par rapport au 4^{ème} trimestre 2020 et se traduit surtout par la hausse importante des membres clients d'ACEP (+61) et du MCPEC (+4%)

Trois structures totalisent à elles seules 61% de la clientèle des SFD. Ce sont ASUSU SA 35% ; MCPEC; MCPEC 17%et CAPITAL FINANCE 10% .

2.2 La Collecte de l'épargne

2.2.1 Répartition par SFD

Les neuf SFD les plus importants ont mobilisé 90% des dépôts. Il est constaté qu'en dehors d'ASUSU SA dont les données ont été reconduites, trois (3) autres grands SFD constituent l'essentiel de l'épargne mobilisée. Il s'agit de CAPITAL FINANCE pour un montant de 2 548 690 989 F CFA soit 09,2%, MCPEC 2 539 693 010 F CFA soit 9, 20% et TAANADI SA pour un montant de 1 804 950 813 F CFA soit 6,54%.

L'épargne collectée a augmenté (+9,86%) par rapport au 4^{ème} trimestre 2021 due essentiellement aux hausses enregistrées par KOKARI +53% et MCPEC (4,58%),

2.3 Activités de crédits

2.3.1 Encours de crédits par SFD

Les neuf (9) plus grands SFD détiennent 91% de l'encours global des crédits du secteur au 1^{er} trimestre 2021. Les quatre SFD de l'article 44 détiennent à eux seuls 69% de l'encours global des crédits.

ASUSU SA représente à elle seule 36% de l'encours global du secteur, suivie par TAANADI qui enregistre 15% et ACEP SA qui enregistre 14%.

Source : ARSM

2.3.2 Qualité du portefeuille de crédits par SFD

Le taux brut de dégradation du portefeuille de crédits du secteur ressort à 42,69% contre 13,87% un (1) an plutôt. Celui des neuf (9) SFD les plus importants est de 45,01% au 1^{er} trimestre 2021.

Par 90 Jours

SFD	1T2020	4T2020	1T2021
ASUSU SA	16,64%	16,64%	97,12%
TAANADI SA	11,96%	12,35%	12,38%
ACEP SA	5,13%	7,84%	6,85%
CAPITAL FINANCE	19,17%	6,47%	9,84%
MCPEC	5,87%	5,68%	6,05%
UCMN	5,24%	17,22%	21,21%
COOPEC KOKARI	60,85%	83,00%	80,24%
MECREF	6,86%	3,90%	3,31%
COOPEC YARDA TARKA MAGGIA	4,59%	#DIV/0!	#DIV/0!
ASUSUN RAYA KARKARA	1,07%	1,45%	1,99%
AUTRES	13,57%	16,55%	16,06%
TOTALSFD	13,88%	14,86%	42,69%

Parmi les neuf (9) plus grands SFD, ASUSU SA possède le portefeuille le plus dégradé avec 97%, suivie de COOPEC KOKARI avec 80%, UCMN 21% pour une norme de 5%.

Seuls deux (2) SFD parmi les neuf (9) plus grands, respectent la norme. Il s'agit ARK : 1,99%, et MECREF : 3,31%.

2.4 Situation Financière

2.4.1 Situation des actifs

L'actif total du secteur ressort à **36 758** millions de F CFA au 1^{er} trimestre 2021. La majeure partie des actifs nets du secteur est détenue par ACEP avec 18,66%, ASUSU SA avec 17,05%, MCPEC avec 14,60.

Source : ARSM

2.4.2 Situation des fonds propres

Les neuf (9) SFD détiennent -106% des fonds propres du secteur. La situation s'est dégradée du fait de la prise en compte des fonds propres d'ASUSU SA très largement négatifs.

III- SITUATION DES LIQUIDATIONS ET DES ADMINISTRATIONS PROVISOIRES

3.1 Situation des liquidations des SFD

La liquidation judiciaire des trois SFD (Crédit Populaire du Niger (CPN), ASUSUN DENDI et TAIMOKO), n'est pas encore achevée. L'ARSM est toujours en attente du jugement de clôture de la liquidation pour insuffisance d'actifs.

De même, le processus de liquidation des CPEC DOURE, KOULAWA, MAGWADI, BABU DOLE, ZUMUNCI et NAGARI NAKOWA est engagé avec le choix de deux Cabinets comptables pour conduire les Opérations de liquidation. Le cabinet PANAUDIT vient de démarrer ses activités du fait du retard dans le versement de l'avance de démarrage sollicitée. Toutefois, ce problème étant désormais surmonté, le Cabinet projette de commencer sa mission à partir du 13 courant

Quant au cabinet AUDICIS en charge de la liquidation de DOURE et NAGARI NAKOWA, il a produit un rapport d'étape qui a fait l'objet d'examen au terme duquel des observations ont été formulées mais qui n'ont pas encore été pris en charge par le Cabinet à cette date.

3.2 Situation des administrations provisoires

Actuellement, deux (2) SFD sont sous administration provisoire. Il s'agit ASUSU SA et TAANADI SA.

CONCLUSION

L'évolution du secteur de la Microfinance au 1^{er} trimestre 2021 est mitigée. Hormis l'épargne qui a connu une augmentation de 9,86% par rapport à décembre 2020, tous les autres indicateurs ont subi une baisse consécutive à la situation de ASUSU SA. Six (6) ratios prudentiels ne sont pas respectés dont cinq (5) liés aux fonds propres et la norme de liquidité.

Par ailleurs aucun ratio de rentabilité n'est respecté par le secteur.

La qualité du portefeuille s'est dégradée en ressortant à 42,69% contre 14,86% au 31 décembre 2020 .

Le secteur demeure toujours dominé par neuf (9) SFD sur trente-sept (37).

La dégradation des indicateurs du secteur est liée à la prise en compte de la situation d'ASUSU SA. En effet, les anciens rapports sur le secteur, faute de données certifiées et approuvées d'ASUSU SA reconduisaient automatiquement celles de 2016, avant la mise sous administration provisoire.

Globalement, le secteur de la microfinance connaît d'importantes difficultés auxquelles il faille apporter des solutions hardies.

La récente création du Fonds de Développement de l'Inclusion Financière et l'entrée de nouveaux promoteurs dans le secteur, pourraient permettre d'assouplir ces difficultés et amorcer une relance du secteur.

ANNEXE

Annexe 1 : Evolution des principaux indicateurs

Rubriques	1T2020	4T2020	1T2021	Variation (%)	
	A	B	C	C-B/B	C-A/A
Nombre de SFD	37	36	37	2,78%	0,00%
Sociétés anonymes	3	6	7	16,67%	133,33%
Associations	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
IMCEC	34	30	30	0,00%	-11,76%
Nombre de points de services	148	136	141	3,68%	-4,73%
Nombre de membres	319 721	332 559	343 345	3,24%	7,39%
Montant des dépôts (en millions de FCFA)	23 985	25 132	27 609	9,86%	15,11%
Dépôts à vue	9 273	9 950	10 534	5,87%	13,60%
Dépôts à terme	11 141	11 288	12 797	13,37%	14,86%
Autres Dépôts	3 571	3 894	4 278	9,86%	19,80%
Montant de l'encours de crédits (en millions de FCFA)	36 440	35 091	28 279	-19,41%	-22,40%
Encours de crédits de court terme	19 597	18 333	11 735	-35,99%	-40,12%
Encours de crédits de moyen terme	9 114	9 027	2 850	-68,43%	-68,73%
Encours de crédits de long terme	2 673	2 517	1 623	-35,52%	-39,28%
Montant des créances en souffrance (en millions de FCFA)	5 056	5 214	12 071	131,51%	138,75%
Crédits en souffrance de 6 mois au plus	1873	1 730	681	-60,64%	-63,64%
Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	1067	1 347	815	-39,50%	-23,62%
Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	2116	2 137	10 575	394,85%	399,76%
Taux de créances en souffrance (en %)	13,87%	14,86%	42,69%	187,28%	207,65%

Rubriques	1T2020	4T2020	1T2021	Moyenne	Norme
Ratio de rentabilité des fonds propres	-2,51%	-7,18%	94,97%	28,43%	>15
Ratio de rendement sur "actif"	-0,69%	-2,01%	-36,93%	-13,21%	>30,10
Autosuffisance opérationnelle	92,05%	86,42%	6,57%	61,68%	>130
Marge bénéficiaire	-8,63%	-15,72%	-1421,81%	-482,05%	>20
Coefficient d'exploitation	83,68%	89,20%	370,33%	181,07%	<=60

Rubriques	1T2020	4T2020	1T2021	Moyenne	Norme
Limitation des risques auxquels est exposée une institution	80,93%	77,44%	60,14%	72,84%	<=200
Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables	143,79%	182,96%	134,51%	153,75%	>=100
Limitation des prêts aux dirigeants, au personnel ainsi qu'aux personnes liées	4,01%	2,89%	-2,53%	1,46%	<=10
Limitation des risques pris sur une seule signature	1,34%	1,33%	-1,39%	0,43%	<=10
Norme de liquidité	109,27%	104,71%	52,82%	88,93%	>=100
Limitation des opérations autres que l'épargne et le crédit	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	<=5

<i>Constitution de la réserve générale</i>		0%	0,00%	0,00%	>=15
<i>Norme de capitalisation</i>	25%	25,65%	-42,28%	2,68%	>=15
<i>Limitation des prises de participation</i>	17,00%	0,19%	-0,13%	5,69%	<=25
<i>Financement des immobilisations</i>	77,18%	52,17%	-51,28%	26,02%	<=100

ANNEXE II – LISTE DES SFD

Donnée SFD au 31/12/2020				Zone d'implantation		
	Sigle Structure	Date de Création	D'agrément	SIEGE	Région	Points de service
1	Asusu SA	08/09/2008	Arrêté n° 0453/MF/ARSM du 14 décembre 2011	Niamey	Niamey	Tillabéry- Niamey-Dosso- Maradi-Zinder -Tahoua -Diffa
2	TAANADI SA	01/03/2010	Arrêté n°0115/MF/ARSM du 27 mars 2012	Niamey	Niamey	Tillabéry- Niamey-Dosso- Maradi-Zinder -Tahoua -Diffa
3	ACEP SA	28/01/2013	A n° 0006/MF/ARSM du 23 janvier 2013	Niamey	Niamey,Maradi,Tahoua ,	Niamey-Maradi- Tahoua
4	CAPITAL FINANCE	02/04/2005	Arrêté n°362/MEF/CCE/DGEC A/DMCE/CSSFD du 07/11/05	Niamey	Niamey, Dosso, Tahoua,Zinder	Maradi-Dosso- Tahoua- Niamey- zinder
5	UCMN	28/02/2006	Arrêté n°348/MEF/CCE/DGEC A/CSSFD du 31/12/2008	Niamey	Niamey,Dosso,Agadez	Arlit -Grand Marché -Wadata- Bonkaney - Dogondoutchi -
6	MCPEC	01/01/1997	Arrêté n° 226/MFRE/PDGE/R/DM CE/CSSFD du 14/06/1999	Niamey	Niamey, Tillabery,Dosso, Tahoua,Zinder.	Tillabery- Tera,Guothey, Mehanna, Dolbel, Dosso,Tibiri,Kor è Mairoua, Madaoua,Zinder, Konni.
7	COOPEC KOKARI	14/03/1994	Arrêté n° 0442/MF/ARSM du 30/10/2012	Niamey	Niamey	Tillabéry- Niamey-Dosso- Maradi-Zinder -Tahoua -Diffa
8	MECREP	10/02/1996	N° 87/MFRE/P/DGE/R/DMC E du 23/02/1998	Niamey	Niamey	Niamey (Rivoli- Nouveau Marché-Boukoki- Yantala Aéroport)- Maradi-Gaya

9	ASUSUN RAYA KARKARA	01/09/2002	Arrêté n°374/ME/DGP/DMCE/CSSFD Du 06/11/2003	Doutchi	Dosso	Doutchi
10	COOPEC KAANI	26/05/2001	Arrêté n°0338/MEF/DGER/DMCE/CSSFD du 01/08/2001	Niamey	Niamey	Niamey
11	CASEF MOURNA	01/06/2009	Arrêté n° 237/MEF/CCE/DGECA/DMCE/CSSFD du 07/09/2009	Niamey	Niamey	Niamey
12	MEC N'GADA DIFFA	01/09/1996	Arrêté n°0406/MEF/P/DRMF du 26/11/1996	Diffa	Diffa	Diffa
13	MEC AMANA AL OUMMA	29/12/2009	N° 06/ME/F/ARSM du 17/01/2011	Niamey	Niamey	Niamey
14	FINANCIERE DE L'AÏR « FINAÏR »	07/06/2007	N°0004/MEF/CCE/DGECA/DMCE/CSSFD du 07/08/2008	Agadez	Agadez	Arlit
15	PROXIFIN A SA	14/04/2020	Arrêté n°00142/2020/MF/ARSM	Niamey	Niamey	Niamey; Balayara; Maradi
16	ASUSUN KEITA	13/03/1999	Arrêté n°58/MF/DGE/R/DMCE /CSSFD Du 22/02/2001	Keita	Tahoua	Keita
17	MEC YAA CIKA	19/03/2013	Arrêté n°0001/MF/ARSM du 27 mars 2014	Niamey	Niamey	Niamey
18	CNEC AGIYA	01/01/2008	Arrêté n°382/ME/F/DGECA/DMCE/CSSFD du 31/12/2008	Niamey	Niamey	Niamey-Tillabery (Say)
19	MEC NIYYA	15/01/2001	Arrêté N°533/MF/DGE/R/DMCE /CSSFD du 26/12/2001	Zinder	Zinder	Zinder
20	MEC DAOURE TAHOUA	08/11/1997	N° 390/MFRE/P/DGE/R/DMCE /CSSFD du 18/09/1998	Tahoua	Tahoua	Tahoua

21	MEC SO DA YARDA	10/07/1997	N°0357/MEF/DRMF du 10 /07/1997	Tahoua	Tahoua	Tahoua
22	MEC BON BATU	20/02/1997	N°0418/ME/F/DMRF/ du 18/08/1999	Tillabéry	Tillabéry	Tillabéry
23	MEC TODI AYOULI MAKALON DI	23/05/1998	N°00177/MF/DGE/R/DM CE/CSSF du 24/07/2000	Makalo ndi	Tillabéry	Makalondi
24	MEC DOUBARA MMD	13/10/2004	N°001/MEF/CCE/DGEC A/DMCE/CSSF du 05/01/2005	Niamey	Niamey	Niamey
25	IRKOYE GOMNI DE LIBORE	12/04/2001	N° 128/MF/GER/DMCE/CS SFD du 12 avril 2001	Liboré	Tillabéry	Liboré
26	MEC KARHI DE KORNAKA	09/10/2006	Arrêté n°0169/MF/ARSM du 15 mai 2013	Kornak a	Maradi	Kornaka
27	MEC LINGUE DE TERA	05/01/2004	Arrêté n° 0346/MF/ARSM du 18 août 2014	Tera	Tillabéry	Téra
28	MEC HASKE DE TOUKOUN OUS	10/01/1996	Arrêté n 0357/ME/F/DRME DU 1er juillet 1997	Flingué	Tillabéry	TOUKOUNOUS
29	MEC MUTUNCI DE MAYAH	01/08/1998	0129/MF/DGF/DMCE/C SSF	Mayahi	Maradi	Mayahi
30	MEC « MSP »	30/11/2003	N° 575/MEF/CCE/DGECA/ DMCE/CSSF du 26/12/2006	Niamey	Niamey	Niamey
31	MECAT ANFANI TALAKA	20/11/2010	N° 0194/ARSM du 17 Mai 2012	Maradi	Maradi	Maradi
32	MEC ARZIKI MATA	30/06/2010	N°0245/MEF/ARSM	Dosso	Dosso	Dosso
33	MEC EMISIKNI	04/12/2000	N°00188//MF/DGE/R/DM CE/CSSF du 5/06/2001	Agadez	Agadez	Agadez
34	GANI FINANCE SA	25/04/2019	Arrêté n°000177/ARSM/MF du 25/04/2019	Niamey	Niamey	Niamey

35	CECA N GOR	18/02/2002	Arrêté N° 00137 MF/DGP/DMPCE/CSSF D	Diffa	Diffa	GOUDOUMARIA
36	TADAMOU N SA	19/03/2020	Arrêté n°000116/2020/ARSM/M F du 19 mars 2020	Niamey	Niamey	Niamey
TOT AL						